

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 61 (1925)

**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LXIM<sup>e</sup> ANNÉE  
N<sup>o</sup> 1

10 JANVIER  
1925

# L'ÉDUCATEUR

DIEU                    HUMANITÉ                    PATRIE

---

SOMMAIRE : Robert DOTTRENS : *Faut-il encore distribuer des prix ?* — LES FAITS ET LES IDÉES : « *L'individu abruti par l'instruction primaire et obligeatoire* » ; *Inspecteurs et économies* ; *Une enquête sur l'éducation* — PARTIE PRATIQUE : P. MARTIN : *L'Observation*. — SUGGESTIONS : *Mettre entre parenthèses n'est pas biffer !* ; « *La Confrérie de l'amabilité* » ; *Pour être intéressant* ; *Agir* ; *Un trait d'union entre la famille et l'école* ; *L'art à l'école* ; *Les images et les lectures dans l'enseignement de l'histoire*. — AU TEMPS JADIS : *A quoi était tenu le régent du Locle il y a deux cents ans*. — *L'étude et l'enseignement d'une langue vivante*. — LES LIVRES. — Avis.

---

## FAUT-IL ENCORE DISTRIBUER DES PRIX ?

Nous avions conclu précédemment<sup>1</sup> qu'il ne faut pas exagérer l'importance des prix comme moyen d'émulation. Nous essaierons, aujourd'hui, d'exposer les raisons pour lesquelles la suppression des récompenses de fin d'année apparaît désirable.

Elles sont, pensons-nous, un obstacle au développement des relations entre la famille et l'école. Les expériences entreprises par plusieurs d'entre nous pour établir un contact permanent avec les parents ont permis de constater, avec regret, les difficultés de ce rapprochement. Peu nombreux sont les pères et mères de famille qui comprennent l'utilité de s'occuper activement de la vie de l'école. La plupart sont indifférents ou passifs : pourvu que les carnets hebdomadaires ne renferment pas trop souvent des appréciations médiocres ou des mauvaises notes, ils sont satisfaits. Les parents qui composent la petite minorité capable de comprendre nos efforts ont trop souvent une notion fausse du but de l'école : au lieu de juger objectivement le travail de leur enfant et de constater avec joie l'éveil de son esprit, ils estiment que tout devoir doit obtenir la note maximum 10 et considèrent l'année scolaire comme perdue si, au jour des promotions, un prix ne vient pas récompenser leur enfant... et satisfaire leur orgueil.

Il y a lieu, ici, d'ouvrir une parenthèse. Si les parents attachent une telle importance aux prix, cela provient de l'idée fausse qu'ils se font de la note scolaire et de leur ignorance totale de notre échelle de notation<sup>2</sup>. Celle-ci va de 0 à 10, ses différents degrés peuvent être traduits par les appréciations suivantes : 10-9, très

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 22 mars 1924.

<sup>2</sup> Il s'agit ici du canton de Genève. (Réd.)

bien ; 9-8, bien ; 8-7, assez bien ; 7-6-5, suffisant (la note 5 est la note minimale imposée par le règlement pour la promotion dans le degré supérieur), de 4 à 0, médiocre et nul. En pratique, seules les notes supérieures de cette échelle sont prises en considération, et pour beaucoup la note 7 est un minimum, la note 6 une abomination. Nous connaissons nombre de parents qui se lamentent lorsque leur petit garçon apporte de l'école primaire la note 7 ½ ; ils morigènent celui-ci tandis qu'ils félicitent le grand frère revenant du collège avec un 4 ½. Or, rapportées à leurs échelles de notation respectives (0-10, 0-6), ces notes 7 ½ et 4 ½ représentent exactement les  $\frac{3}{4}$  du maximum ! Trop d'enfants souffrent de cette appréciation erronée. Quels maîtres et quelles maîtresses, devant cette incompréhension d'un père à ne vouloir admettre qu'il n'est pas toujours possible d'avoir 10 ou 9, n'ont pas fait preuve, quelquefois, d'une très grande indulgence ! Chaque cérémonie de promotions ne ramène-t-elle pas avec elle le flot des amérités que nous avons tous entendues :

— J'en étais sûre, ma chère, la maîtresse n'aimait pas ma fille !  
— Ce n'est pas ta faute mon enfant, le maître a fait des injustices...  
— Mon fils avait eu un prix, l'an dernier ; il n'a pas été récompensé, cette année, il était chez un mauvais maître...

Il y a une autre cause à cet état d'esprit : le public, quelquefois aussi nos magistrats, ignorent totalement le règlement d'attribution des récompenses. Ils évaluent le mérite d'un maître au nombre de prix délivrés dans sa classe, sans savoir que ce nombre est proportionnel à celui des élèves. Ils louent la valeur professionnelle de telle maîtresse dont les élèves reçoivent chaque année et presque toutes un accessit, mais ne comprennent pas à quelles variations insoupçonnées le nombre des accessits est sujet suivant que l'échelle de notation est employée judicieusement ou non. (Les accessits étant délivrés à tout élève obtenant la note moyenne 8 et nos classes n'étant pas sélectionnées, on peut affirmer que l'échelle de notation n'est pas utilisée rationnellement quand la plupart des élèves atteignent ce niveau : il y a excès d'indulgence.)

Examinons sous une autre face le problème des récompenses de fin d'année pour montrer, au point de vue pédagogique, les inconvénients graves de notre système actuel.

Qui décide du choix des élèves à récompenser ? Est-ce le maître évaluant à la fin de l'année le mérite de chacun de ses élèves ? Non, c'est la moyenne finale qui établit le rang définitif et qui sépare, sans appel, les récompensés de ceux qui ne le seront pas.

On nous objectera que la moyenne résulte des différentes notes données par le maître et qu'en définitive c'est lui qui récompense. C'est évident ! Cependant nous avons tous fait des expériences amères, en ce domaine : tel élève très travailleur échoue au port et se voit privé de récompense, sa moyenne étant inférieure de quelques centièmes au minimum réglementaire ; tel autre que nous avons repris tout le long de l'année, reçoit un prix ou un accessit pour notre plus grande mortification.

La moyenne ! Les calculs compliqués dont elle résulte sont loin d'être établis uniformément d'une classe à l'autre. Les uns calculent au 1/10<sup>e</sup>, les autres au 1/100<sup>e</sup> ; là on arrondit à l'unité supérieure, ici, on ne « force » pas. Dans certaines classes, les élèves reçoivent des notes pour toutes les branches d'enseignement ; ailleurs ce n'est pas le cas. Vous êtes-vous rendu compte, maîtres et maîtresses, qu'une seule demi-bonne de conduite perdue une seule fois dans l'année se traduit par une diminution de 2 centièmes de la moyenne finale : assez pour perdre un rang... deux rangs ! Un seul oubli ; peut-être un excès de sévérité du maître et c'est un prix ou un accessit que l'on perd !

Supposons que nous arrivions à supprimer tous les inconvénients que nous avons signalés ; il restera que les prix récompensent l'aptitude, l'intelligence, mais non l'effort ni le mérite. Un élève éveillé travaille facilement et n'a pas de peine à exécuter ses devoirs d'école. Qu'en est-il des peu doués, de ceux qui n'arrivent pas, malgré un labeur assidu et persévérand, à parer à la médiocrité de leur intelligence ? De deux élèves dont les résultats numériques sont les mêmes, lequel est le plus méritant : celui à qui papa et maman font chaque jour exécuter ses devoirs ou celui qui, après les heures d'école, gagne, par son travail, le maigre salaire d'appoint nécessaire aux besoins de la famille et fait encore l'effort de préparer les leçons du lendemain ?

C'est le plus grave défaut de nos récompenses annuelles : elles ne sont pas proportionnées au mérite. On objectera qu'il est impossible de tenir compte des facteurs dont nous venons de parler ; nous répondrons alors que le système des prix consacre une injustice flagrante : obtiennent les prix, les plus intelligents, non les plus travailleurs et, à intelligence égale, ceux dont les conditions de vie sont les meilleures. Ainsi, durant toute la scolarité, ce sont bien souvent les mêmes qui obtiennent les prix de fin d'année : ceux qui justement n'auraient nul besoin de ce stimulant pour travailler avec assiduité.

Et les autres ! La foule des 23<sup>es</sup> dont Maurice Donnay a parlé avec tant d'esprit, « ceux dont l'intelligence n'est ni éveillée ni endormie, la compréhension ni lente ni foudroyante ! »

Que dire enfin des récompenses elles-mêmes ? A côté des prix officiels délivrés par le Département de l'Instruction publique, il existe ça et là, des « prix de commune ». Les reçoivent les élèves qui pourraient réglementairement prétendre à un accessit seulement. Il y a le prix de couture, le prix de gymnastique, le prix de dessin, d'autres encore ; sans compter, à l'occasion, le prix offert par le monsieur qui aspire à devenir conseiller municipal ! Les autorités scolaires n'interviennent pas dans l'attribution de ces prix, quelquefois même ils sont délivrés à tel ou tel enfant qui ne méritait rien ! Ainsi on tourne en dérision le règlement, ce dont se sont déjà plaints les maîtres et les parents des communes rurales.

Les prix eux-mêmes ! A notre avis, il y a trop de différence entre le premier et le dernier prix dans une même classe. Les élèves sont en général très près les uns des autres quant à leurs résultats. Ils ne comprennent pas la grande différence de valeur des livres distribués. Ici intervient la question des crédits. Comment ne distribuer que des ouvrages de réelle valeur, adaptés à la mentalité de leurs petits lecteurs, quand on est limité dans son choix par les nécessités du budget et les réclamations véhémentes des libraires et des relieurs ?

Nous concluons donc à la suppression des prix de fin d'année. Ils n'existent, du reste, ni à l'école enfantine, ni dans l'enseignement secondaire<sup>1</sup>. Nos méthodes actuelles donnent aux maîtres les moyens d'entretenir parmi leurs élèves une émulation constante. Dans la mesure où notre enseignement éveille les intérêts de l'enfant, celui-ci trouve dans le résultat des efforts qu'il fournit une récompense immédiate autrement plus efficace que la perspective lointaine de recevoir peut-être un prix ! Nous croyons davantage à l'effet d'une bonne parole, d'un geste affectueux, d'un témoigne de satisfaction donné par le maître à l'élève plutôt qu'à la récompense de fin d'année.

S'il apparaît préférable de ménager une tradition et de ne pas « révolutionner », améliorons sans retard ce qui existe actuellement. Que nos récompenses deviennent collectives au lieu d'être individuelles. Déclarons, aux promotions, que tels élèves ont

<sup>1</sup> Rappelons que ces remarques concernent le canton de Genève. (Réd.)

mérité la note « très bien » et tels autres la note « bien ». En récompensant par « équipes » nous risquerons moins de commettre des erreurs ! Que chaque élève d'un groupe reçoive la même récompense, par exemple un même livre pour tous ceux qui ont mérité l'appréciation « très bien », une même gravure pour la note « bien ». Supprimons radicalement tous les prix spéciaux, prix de communes et autres : les donateurs pourront faire un versement au fonds scolaire qui profite à tous. Enfin, au lieu du banal certificat qui tient lieu d'accessit, donnons une belle image, une gravure d'art. Nos élèves sauront les apprécier, comme ils apprécient actuellement les jolis hors-texte de l'*Ecolier Romand*.

Il serait désirable aussi, pour éviter les erreurs d'appréciation que nous avons signalées, qu'une seule échelle de notation soit utilisée dans tous nos établissements d'instruction publique.

Avec le temps, nous arriverons ainsi à préparer une opinion publique prête à accepter la suppression des récompenses de fin d'année, réforme heureuse que nous appelons de nos vœux.

R. DOTTRENS.

### LES FAITS ET LES IDÉES

**« L'individu abruti par l'instruction primaire et obligatoire ».** — On savait bien que nos réactionnaires le pensaient. (Il y a si longtemps que ceux de France le disent !) Mais, en Suisse romande, personne n'avait encore osé prononcer la parole sacrilège. C'est désormais chose faite et l'avant-dernier numéro de la *Nouvelle Revue Romande* nous apporte — enfin — cette formule lapidaire.

« N'oublions pas que l'école chez nous est chose sacrée ; que nous lui devons notre paix sociale et notre gloire ; c'est l'école qui a fait notre démocratie ; c'est elle qui nous la conserve forte et agissante.... C'est encore l'école qui, en formant nos artisans, demeure le meilleur fondement de notre industrie et le meilleur garant de notre réputation au delà des frontières », disait dans son discours-programme le nouveau Conseil d'Etat genevois. On peut juger de ce que nous réserveraient nos bons « réacs », si jamais ils arrivaient au pouvoir....

**Inspecteurs et économies.** — Dans le *Journal des instituteurs et des institutrices*, M. F. Artois dénonce les dangers de la diminution du nombre des inspecteurs. Ses réflexions ne seront pas sans portée chez nous, dans le canton de Vaud en particulier.

La tâche de l'inspecteur, remarque-t-il, est délicate et complexe. Pour qu'il puisse la remplir utilement, il faut qu'il *sache ce* qui se passe, et il *sait* quand il connaît bien son milieu et les gens qui s'y meuvent. Qu'on ne lui en donne donc pas un nombre excessif à connaître et qu'il « n'administre » pas en courant !

« Le travail de l'instituteur n'est pas de ceux qui se jaugent, et le système métrique légal n'a pas créé d'unité pour le mesurer ma-thé-ma-ti-que-ment. C'est à la longue, par approximation, qu'on évalue ces *faits* d'ordre moral ou

pédagogique : intelligence, savoir, caractère, activité, zèle, influence, savoir-faire, don de soi, générosité, dévouement... L'inspecteur les observe, les analyse au mieux, puis il s'efforce de les juger avec bienveillance et impartialité. S'il se hâte, qu'il n'ait pas le moyen de « pénétrer avant », tout est compromis : ou bien, il *ignore* — et c'est un mal grave qui l'empêche de faire le peu de bien qu'on attend de lui ; ou bien il paraît se désintéresser des efforts et des résultats qu'il a pour mission d'apprécier, et c'est un mal pire : l'inspection superficielle, ou trop hâtive, ou désinvolte, risque de semer le doute dans des âmes justement susceptibles et, avec le doute, la défiance, l'indolence, le découragement (ou la révolte), peut-être le dégoût d'une profession qui exige tant l'action joyeuse, confiante, cordiale, désintéressée. »

**Une enquête sur l'éducation.** — Les *Annales* ont adressé un questionnaire à plusieurs écrivains ; les réponses reçues ne manquent pas d'intérêt. Citons-en deux fragments :

« J'ai entendu conter par des personnes d'âge, dit M. Alexandre Arnoux, qu'elles avaient subi dans leur enfance, pour des peccadilles d'écolier, des peines physiques, des peines humiliantes dont elles gardaient encore, plus de soixante ans passés, un vif ressentiment et un amer souvenir mêlé de haine. Je plains les maîtres ou les parents qui ont laissé une trace si ineffaçable, si empoisonnée et qu'un temps si long même n'a pas évaporée... »

« Entre ce que j'ai oublié et ce qui ne me sert à rien, écrit M. E. de Montherlant, la majeure partie de ce que j'ai appris a été appris inutilement. Que n'ai-je été plus mauvais élève ! Hypnotisé par des examens, et il le fallait bien, j'ai gâché d'admirables occasions de *vivre*, occasions jamais retrouvées. Je souhaiterais beaucoup que les conditions fussent telles que je pusse, sans légèreté, dispenser mes fils du baccalauréat. »

## PARTIE PRATIQUE

### L'OBSERVATION

Sous le titre : *Il faut observer pour le plaisir d'observer*, la revue *Le Travail manuel, les Sciences expérimentales et le Cinéma à l'école*, qui paraît depuis deux ans chez F. Nathan, à Paris (Suisse, 12 fr. 50 français par an) et que nous nous permettons de recommander à nos collègues, vient de publier un article capital de M. P. Martin. Nous ne résistons pas au plaisir de le reproduire. Ses outrances mêmes nous paraissent heureuses, et salutaires ses coups de boutoir. Il est bon que nous soyons de temps à autre rudement fouaillés ! (Réd.)

Dans nos classes, l'observation n'est pas ce qu'elle devrait être. Le maître l'estime comme un moyen d'obtenir l'attention et... des succès au certificat d'études. Au contraire, elle devrait être, pour les élèves, *une fin*, une habitude d'esprit, une satisfaction personnelle.

Voilà ce que j'essaierai de prouver.

Entrons à l'école de X... ou d'ailleurs, pour voir ce qui s'y passe.

*Première scène* : C'est la semaine de la rentrée. Notre collègue fait une leçon au cours moyen sur les trois règnes de la nature et sur les trois états des corps.

Sur le bureau, une pierre, une bouteille d'eau et une pompe à bicyclette qui ne peuvent servir à rien, bien entendu. Les élèves connaissent ces généralités depuis longtemps, tout comme M. Jourdain connaissait la prose. Le temps passe... Passons aussi, et notons : observation nulle.

*Deuxième scène* : Un morceau de sucre à la main, notre collègue distribue des punitions. Il est désespéré. « J'ai pourtant choisi un beau sujet d'observation ; mais le sucre est banal, et ces gamins croient tout savoir et n'écoulent plus. » Résultat : les élèves n'observent pas.

*Troisième scène* : La classe est attentive aux merveilles de la télégraphie sans fil et aux anecdotes choisies, amusantes et émouvantes. « Mais vous ne montrez rien, cher collègue ? — Ah ! évidemment, je n'ai pas d'installation. Mais nous irons peut-être, un jour, visiter celle de M. X... le notaire, ou de M. Y... le médecin. » Marquons les points : zéro.

*Quatrième scène* : Le squelette du coq. La baguette du maître parcourt un tableau mural. Le squelette serait-il en papier ? Il paraît que le musée scolaire ne possède pas l'original, lequel, d'ailleurs, trop petit, serait mal distingué de loin ; les élèves « suivent » plus facilement là-haut. Peu importent les causes, mais notons encore : observation nulle.

*Cinquième scène* : L'instituteur dessine au tableau noir les métamorphoses de la grenouille. « J'ai bien des œufs, dit-il, dans l'aquarium, sur la fenêtre, mais nous ne pouvons attendre l'éclosion. — Alors, à quoi servent-ils ? — Voici : les élèves curieux jettent un coup d'œil de temps à autre, pour voir les têtards. — Oui, ils observeront plus ou moins vaguement, et votre leçon sera inutile. — Pardon, je suis le programme : poissons, batraciens, reptiles ; ainsi, je n'oublie rien. Et supposez que mon élevage échoue ; que deviendrais-je ? Ma foi, ma leçon est faite et je suis tranquille pour mes candidats au certificat d'études. »

Compris, brave homme. Nous voulions parler éducation. Vous répondez examen.

*Sixième scène* : A Essonnes, devant les élèves d'un cours élémentaire, je préparais le squelette d'une feuille, en la frappant avec une brosse, pour la réduire à ses nervures. L'expérience demande dix minutes. Survient le directeur : « Voilà du temps perdu à des niaiseries. Il fallait préparer cela chez vous, ou ramasser une feuille de peuplier dans le fossé. »

Toujours le gavage. Donner aux élèves la conclusion sans l'élaboration.

Dernièrement mes élèves font un problème d'arithmétique relatif à un baromètre (calculer le poids du mercure, etc...). Le principe de cet instrument n'était pas en cause. Sur 20 garçons tous munis du certificat d'études, 2 seulement font une figure quelconque. Parmi les autres, une bonne douzaine écrivent : « baromètre » à la première ligne de leur solution, et « thermomètre » à la seconde ligne. Je ne plaisante pas : le sujet est trop triste. Le baromètre étant à leur programme, dans douze écoles, douze instituteurs ont donc parlé de l'appareil sans le laisser observer, et très probablement sans le montrer (le musée étant vide). Les élèves ont retenu le mot et la rime, mais non la chose restée inconnue, qu'ils ont ramenée à une autre chose connue. La transposition est si sincère que certains écrivent : « La température du baromètre » (sic).

Qu'on entende bien : je n'accuse personne. Maintes fois, les professeurs des écoles normales ont déploré aussi de recevoir des élèves « défraîchis » par leurs collègues des E. P. S. Ainsi, dans la grande maison habitée par les primaires, la même plainte est transmise du rez-de-chaussée au dernier étage. S'il y a un coupable, c'est l'architecte.

Donc, observe-t-on dans nos écoles ? *Fort peu et fort mal.*

La raison de principe en est fort simple : on considère l'observation comme un procédé à la mode pour récompenser les élèves, les distraire, exciter leur curiosité et soulager leur mémoire.

Cette observation-là est commandée et administrée collectivement selon un horaire rigide et des programmes parfaits. Sa régularité annuelle est indifférente aux variations saisonnières et aux difficultés d'approvisionnement. D'ailleurs, faute d'objets et de matériel, le tableau noir lui suffit, tant elle est superficielle, bornée, rapide et toujours satisfaite d'elle-même. Complaisance servile et fatale : au moindre prétexte, on la mutile, on l'escamote. Reste une caricature d'observation.

Qu'importe ? Elle n'est *qu'un moyen*, vite sacrifié à *un autre moyen*, dans la course aux « résultats » matériels et apparents.

Pour savoir comment on enseigne effectivement dans nos écoles, feuilletuez les manuels ; ils sont tous, comme chacun sait, « rigoureusement conformes aux programmes et aux instructions officielles. » Prenez l'un d'eux, à *votre choix*, cours moyen ou supérieur, et recherchez la perpétuelle et subtile observation, en démolissant chaque chapitre, chaque leçon, chaque page, chaque phrase, chaque mot. Exercice éminemment instructif.

Première leçon : les sens, les trois règnes de la nature, les trois états des corps. Deuxième leçon : propriétés générales des liquides. Dans la troisième leçon, encore et toujours ces généralités qui seraient en principe mieux placées à la fin, si leur banalité ne méritait une exécution capitale. Elles sont prétexte à de vagues exercices d'élocution... Page 30, préparation de l'oxygène ; quel intéressant spectacle, quelle expérience facile ! Détrompez-vous, cinq lignes y suffisent. Page 72, avec le début de la chimie, nouvelle avalanche de généralités urgentes : corps simples, acides, oxydes, sels, etc... On feint d'observer les choses au commandement ; en réalité, on définit des mots. En botanique, croyez-vous qu'on analyse le bouton d'or, la giroflée, le fraisier et autres jolies plantes ? Point. On étudie en des résumés (oh combien !) la racine (laquelle ?),... puis les renonculacées, les crucifères, les rosacées... en leurs traits essentiels (dépêchons-nous).

Ah ! pauvre enseignement concret ! Le premier mot est une généralisation, le second est une abstraction, le troisième une fiction, le quatrième une conclusion... et tous ces mots ne sont bien que des mots.

Ne serait-il pas grand temps que les éducateurs — tous les éducateurs — s'occupassent d'éducation, continuellement et exclusivement ?

L'éducation est le développement de toutes les facultés, parmi lesquelles l'esprit d'observation n'est pas le moindre, car il est chez les enfants et même

chez les hommes, la forme la plus ordinaire de l'attention, de la curiosité, de l'activité de l'esprit.

On doit être observateur par besoin, par plaisir, par habitude, par nature. Chez vos enfants, faites en sorte de considérer toujours l'observation comme une fin superbe et non comme un moyen. Oui, mais...

Mais on n'observe pas au tableau noir !

Mais on n'observe pas au commandement !

Mais on n'observe pas par procuration !

Tel est l'écueil formidable devant lequel, malgré leur dévouement, maîtres et maitresses font négligemment demi-tour, au lieu de reviser leurs convictions et de réformer leurs programmes avec toute l'organisation scolaire.

*L'observation véritable est libre, individuelle et sincère et même spontanée, de plus, détaillée, fouillée, et pourtant inachevée. En histoire naturelle surtout, elle dépend des hasards de la recherche dans les champs et dans les greniers : champignons, nids, fossiles, jouets scientifiques... son organisation, dans une classe, est donc presque impossible, à moins d'un gros bouleversement.*

Le jour viendra, pourtant, où, coûte que coûte, on préférera la chasse vivante et accidentée à la battue officielle dans la forêt de Rambouillet. Alors, nos musées scolaires se rempliront d'un matériel très abondant, entretenu, et perpétuellement renouvelé. On abandonnera les tableaux muraux et les modèles anatomiques avec tous les schémas sans relief, sans couleur, sans odeur, sans proportion et sans nature. Les horaires mathématiques subiront le même sort ; voici un essaim, une éclipse, ou la naissance d'un papillon ; une libellule survole la classe, un élève apporte un épervier tué la veille. Mais le registre de classe porte : morale. Dans ce désaccord, qui a tort : l'horaire ou la nature ? On reconnaîtra bientôt qu'il est difficile de prévoir le moment et la durée d'une observation véritable.

Les programmes des études et des examens, eux aussi, seront « sabotés » de la belle manière. N'avez-vous jamais désiré que vos élèves observassent soigneusement une bicyclette ? Cadre, pédalier, roulements, démontage et montage, transmission de la force, avantages mécaniques, etc... Ne leur avez-vous jamais permis d'exécuter quelques expériences sur la pression atmosphérique ? Ils pourraient s'amuser, sans quitter ce chapitre, aussi longtemps qu'ils le voudraient : trois semaines ou trois mois, je vous assure, sans matériel et sans danger. Mais vous avez peur des sanctions en parchemin ! Plus les programmes sont concis, plus vous tremblez, ne pouvant croire à leur bonne foi ; les examinateurs ne changent pas leurs habitudes, ni les vôtres.

Il nous faudra des classes *sérieusement adaptées à la région*, c'est-à-dire au sol, au climat, à la flore, à la faune, aux métiers, à toutes les ressources locales, cela dans un but éducatif et non utilitaire. A ce propos, je n'approuve pas les instructions officielles lorsqu'elles distinguent un double but à l'enseignement scientifique : 1<sup>o</sup> former les esprits ; 2<sup>o</sup> préparer des producteurs, — ni lorsqu'elles ajoutent : « Tout en conservant partout sa méthode expérimentale, il doit s'adapter aux besoins divers de ses élèves... selon leur éventuelle profession. » A mon avis, l'expérimentation ne peut vivre que sur le pays ; c'est

ainsi qu'elle alliera — involontairement — les résultats éducatif et utilitaire, malgré un but unique. *Pour que chaque mot soit vu*, il faut utiliser les ressources locales. Quant au lointain invisible, les enfants l'approcheront grâce aux échantillons, aux achats chez la « mareyeuse », aux collections apportées à l'école, grâce aussi à la littérature, à l'image et au cinéma, qui développent l'imagination, laquelle est nécessaire à l'observation. Cependant, il y aurait danger à abonder dans ce sens, puisque nous pouvons travailler avec les vrais matériaux trouvés sur place. « Ce qu'il n'est pas permis à un homme (?) d'ignorer », selon la dangereuse formule de Gréard, nos élèves s'en soucient peu, et ils ont raison ; l'excès de sagesse et de prévoyance est un défaut : *Faisons des enfants, la vie en fera des hommes*.

L'observation active non seulement envahira tous les enseignements scientifiques, littéraires et artistiques, mais encore révolutionnera l'organisation scolaire, la discipline, l'enseignement. En effet, cette méthode est nulle sans la liberté, l'initiative et l'activité créatrice des *enfants*. Avec elle, l'école active remplacera notre pauvre « méthode active » qui n'est que la méthode socratique retouchée.

Comment préparer demain ?

Il est des pays — l'Italie par exemple — où l'Etat autorise et encourage les écoles expérimentales, toute liberté et toute responsabilité étant laissées aux maîtres, et les inspecteurs n'ayant guère plus que droit de regard. Au contraire, notre administration serait plutôt tentée de distribuer les encouragements en raison inverse de la hardiesse et du sacrifice des novateurs.

En attendant un changement d'attitude, chacun de nous peut, de temps en temps, pousser une pointe au pays des merveilles. Par exemple, toute une matinée, quelque actualité ou quelque trouvaille de gamin en prétexte, on peut oublier l'emploi du temps, et le manuel, et le programme. Il y a surtout les *coopératives scolaires* qui résolvent bien des difficultés d'organisation, de matériel, de travail manuel, etc... Elles servent presque autant à l'*éducation des maîtres* qu'à celle des élèves. Autre surprise : elles sont autorisées, recommandées. Qui sait ? La porte de la prison est peut-être entr'ouverte... *Laissons* vite observer la campagne, l'aurore, le printemps, et le plaisir d'observer épau- nouira l'esprit des petits prisonniers.

P. MARTIN,  
professeur d'Ecole primaire supérieure (Charente).

#### SUGGESTIONS

**Mettre entre parenthèses n'est pas biffer !** — Je sais au moins quelques classes où l'on n'y prend pas toujours garde. Sous prétexte qu'un mot barré dans une page où l'on s'est bien appliqué la défigure, on recourt à la parenthèse. Et, certes, pour le coup d'œil, c'est mieux. Mais alors quand vous aurez à ouvrir une vraie parenthèse (étymologie : mettre à part), comment la distinguerez-vous de l'autre, la parenthèse falsifiée ?

Quand, à la sortie de l'école, les élèves entrent dans un bureau, ils sont ainsi porteurs d'une habitude dont il faut commencer par les débarrasser et cela ne va pas tout seul. C'est ce que me disait, l'autre jour, un directeur d'impre-

merie et je lui ai promis de communiquer aux intéressés sa très juste observation.

FÉLIX BÉGUIN.

« **La Confrérie de l'amabilité** ». — Elle a été fondée dans un collège de Belgique. On s'y engage : « A ne jamais se montrer ni contrarié, ni mécontent, ni boudeur ; à réprimer tout geste qui indiquerait l'impatience ; à chercher chaque matin comment on pourra faire plaisir à ceux avec qui on doit vivre ; à épargner aux autres la peine qu'on peut leur épargner sans nuire au devoir ; à ne jamais dire non à un ordre donné par un supérieur, ni à un service demandé ; à ne jamais commander à un inférieur sans un mot de bienveillance ; à employer soigneusement ces petites formules de politesse qui ne sont minutieuses que pour les cœurs secs, durs, égoïstes ».

**Pour être intéressant.** — Un critique écrivait naguère à propos d'un acteur en vue : « M. Bonarel, sur la scène, paraissait lui-même beaucoup s'amuser ; c'est le secret de son succès et l'une des ressources de son talent de comique de donner à la salle l'illusion qu'il se divertit autant qu'elle. » Bonne recette pour un maître d'école. Voulez-vous intéresser vos élèves ? Faites en sorte qu'ils aient la conviction que ce que vous voulez leur enseigner vous intéresse, vous, tout le premier.

**Agir.** — Le *Manuel général* nous met en garde contre l'éducation morale qui demeure théorique : lectures, exhortations, etc. « Quoi ! s'écrie-t-il, vous espérez porter ces enfants-ci au dévouement, au sacrifice, en leur citant de nobles traits, et vous n'êtes pas surpris que votre action quotidienne n'ait pu, dans cette classe, réaliser la propreté, l'ordre, la politesse, qui sont des buts si terre à terre, si rapprochés, si accessibles !... Lisons quelque peu moins, agissons un peu plus. »

**Un trait d'union entre la famille et l'école.** — C'est, nous dit M. Genillon dans le *Journal des instituteurs*, le cahier annoté chaque trimestre par le corps enseignant et non seulement contresigné par les parents, mais aussi annoté par eux, en ce sens qu'ils répondent aux remarques du maître ou de la maîtresse. M. Genillon cite des exemples intéressants qui démontrent l'utilité de cette collaboration. Dans le canton de Vaud, le « carnet journalier » est tout indiqué pour cela.

**L'art à l'école.** — *L'Ecole et la Vie* s'élève non sans raison contre la prétendue « décoration » de certaines salles d'école. Il y a, dit-elle, des classes qui ressemblent à des boutiques d'agences de location ou d'entreprises de publicité. Les murs sont tapissés de gravures, de cartes, d'affiches ou de débris d'affiches. Tout, d'ailleurs, est prétexte à affiches... Contre la tuberculose, une affiche... Contre les mouches, une affiche... Des pensées morales, des maximes, des appels de sociétés de tempérance, etc. Tout cela forme une chose d'un aspect lamentable... Qu'on nous laisse tranquilles avec tous ces papiers !

Ce qu'il nous faut, ce sont des gravures suivant le programme de la semaine, quelque belle reproduction d'un tableau de maître, des fleurs ou une frise.

**Les images et les lectures dans l'enseignement de l'histoire.** — Pour M. Albert Autin, inspecteur d'Académie des Basses-Alpes, le but de l'enseignement historique à l'école primaire est avant tout d'évoquer le passé. Il s'agit, écrit-il

dans le *Manuel général*, de faire connaître à l'enfant les faits principaux et les grandes figures de l'histoire. Il ne s'agit pas de lui faire porter des jugements au-dessus de son âge, ni de chercher dans l'histoire des leçons de morale qui n'y sont pas. *Il faut ressusciter l'atmosphère où ont vécu les hommes, où se sont produits les événements.*

Pour cela, M. Autin compte beaucoup sur *les images* et sur *les lectures*. Il recommande non seulement les illustrations des manuels, mais les albums historiques, les collections réunies spécialement en vue des leçons. Quant aux lectures, ce ne sont pas nécessairement les seules « lectures historiques » des manuels, mais toutes sortes de fragments littéraires que l'on trouvera sans trop de peine, pourvu que l'on conserve cette préoccupation essentielle au maître d'école, de « faire son miel de toute chose » au bénéfice de ses élèves.

ALB. C.

### AU TEMPS JADIS

#### A QUOI ÉTAIT TENU LE RÉGENT DU LOCLE IL Y A DEUX CENTS ANS

*Articles principaux que doit observer le régent du Locle, outre ses autres fonctions qui ne sont pas rédigées par écrit.*

1. Qu'il doit enseigner les enfants de toutes bonnes disciplines et instructions, comme aussi la musique et l'arithmétique, suivant la règle qui en a été dressée, savoir :

Que les écoliers s'assembleront trois fois par jour, toute la semaine, à la réserve du samedi, qu'il n'en va que quelqu'un le matin avant le sermon.

La première assemblée doit commencer à 7 h. du matin et finir à 9 h.

La seconde commencera à 10 h. et finira à midi. Et la troisième devra commencer à une heure après-midi et finir environ les 4 heures.

En la première, il leur fera dire chacun une leçon, savoir ceux qui sont au Testament dans un même chapitre et par verset, pour apprendre à connaître les chiffres d'iceux ; ensuite ceux qui sont au Psaume, au Bon Enfant et au Petit Livre et *a, b, c*, chacun selon son rang, et avant que de les sortir il doit les faire prier, savoir la prière ordinaire du matin — à ceux du premier rang à l'alternative, puis et après, Notre Père, Je crois en Dieu et les autres petites prières ordinaires à ceux qui suivent.

En la seconde il doit faire écrire chacun un exemple à tous ceux qui en sont capables et suivant leur portée ; et faire dire chacun une leçon, les plus grands sur les écrits à main, et les petits sur chacun leurs livres. Ensuite avant que sortir les fait répéter en qui *crois-tu* ? les commandements de Dieu, et les petites prières ordinaires.

En la troisième il doit encore leur faire écrire chacun un exemple, et dire deux leçons, savoir : les plus grands une leçon sur les écrits à main, et une leçon sur le Testament, les autres sur chacun leurs livres deux leçons. Ensuite ils doivent répéter le petit catéchisme abbrégé de Monsieur Drelincoeur comme il se dit dans l'Eglise pendant l'été, auquel temps il faut aussi leur faire apprendre et réciter le catéchisme de Berne, pour répondre tous les dimanches à l'Eglise, par ceux qui en sont capables. Et aussi pendant tout le temps que les

écoles sont régulières et qu'il y a suffisamment d'enfants il doit les faire chanter et écrire des thèmes tous les jours à la dite troisième école ; quand il y en a des capables, il leur doit montrer les commencements de l'arithmétique et la musique. Et enfin pour la sortie, on doit les faire prier, et dire la prière du soir et toutes les autres petites prières ordinaires de l'Ecole.

De plus, les jours auxquels se font des catéchismes dans l'Eglise, tant en été qu'en hiver, le dit Régent doit faire une leçon entre le second et dernier coup, pour instruire tous les enfants qu'on lui envoie, et les faire répondre et repeter ce qu'ils doivent dire dans l'Eglise, les faisant aussi chanter la pause qui s'y doit chanter.

2. Qu'il devra commencer à faire la lecture de l'Ecriture sainte dans l'Eglise les dimanches matin une demie heure avant le prêche et au dernier coup de cloche.

3. Continuera à porter le chant dans l'Eglise toutes les fois que l'occasion se présentera et selon que l'ordre en est étably, tant les dimanches qu'autres jours.

4. Qu'il doit avoir le soin et garde qu'aucune bête n'entre sur le cimetière, et qu'il ne soit embarrassé de bois ou autres choses : mais le tiendra net de tout son possible. Et quand les fossoyeurs y feront des fosses, il aura soin de leur faire remettre en terre les os des corps morts qu'ils pourraient tirer en dehors, en sorte qu'on ne voie pas comme du passé ces os rouler par sur le cimetière et même dans le ruisseau, ainsy qu'on a le chagrin d'en voir encore à présent.

Que si quelque fossoyeur manquait d'obéir en ne voulant recacher ainsy les os dans la terre, il en fera son rapport aux gouverneurs pour y être pourvu.

5. Le dit maître aura soin que tout ce qui appartient à la commune, soit planches, échelles, crochets ou autres choses ne s'égare, mais veille de tout son possible, pour le bien et profit de la commune et pour éviter sa perte. Et que s'il remarquait quelque chose qui intéresse la dite commune, il en avertira de même les Gouverneurs.

6. Il devra sonner les cloches pendant un tiers d'heure pour le dernier coup des dimanches ; l'été à neuf heures et l'hiver à dix et sonnera pour les enterrements, ainsy et pour le salaire qui a été cy-devant réglé.

7. Il aura la conduite et les soins des cloches et de l'horloge, les bien engrasser et froyer où il sera de nécessaire et comme il s'appartient.

8. Il aura soin lorsqu'on enterre quelcun, de s'enquerir si le mort était de la communauté ou non, et en ce dernier cas il ne permettra pas que les fossoyeurs travaillent qu'ils n'en aient obtenu la permission, soit de Monsieur l'officier du lieu au nom de la commune, soit des Gouverneurs.

9. Il tiendra net le temple et le fera balayer et ôter la poussière, la boue et les aignées, toutes les fois qu'il remarquera qu'il en aura besoin, et en tems de neige, fera les chemins nécessaires sur le cimetière pour aller à l'Eglise.

10. Enfin le dit maître tiendra nette et propre son école en sorte qu'elle soit exente de vermine ; et pour cet effet, s'il remarquait que des enfants qui viendront à l'école fussent négligés, et chargés de vermine, il ne les souffrira

pas, mais renverra promptement à leurs père et mère ou autres qui en auront la charge, pour les faire peigner et nettoyer comme il faut.

Les articles cy dessus ont été dressés et lus dans l'Assemblée générale de la communauté du Locle, où assistait Monsieur le Ministre Perrot, pasteur de cette Eglise. Ils ont été agréés et approuvés, avec ordre à moy David Robert, secret de Commune, d'en expédier ce double à Monsieur J. Jaques Brandt, nouveau régent d'Ecole, pour le tenir dans le poêle de la d. Ecole et s'y conformer.

Du dimanche 5 mars 1724.

### L'ÉTUDE ET L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE VIVANTE<sup>1</sup>

L'*Educateur* n'a pas encore parlé de cette œuvre capitale de son ancien rédacteur. Dans la *Revue de l'Enseignement des langues vivantes*<sup>2</sup>, M. Pinloche, le célèbre linguiste, lui consacre un bel article de dix pages. Il nous est impossible de reproduire tous les détails de cette analyse, mais nous tenons à en publier quelques extraits qui feront voir en quelle estime « le premier humaniste de France » tient l'œuvre de notre ami. Nous sommes profondément heureux de voir le labeur, la science et la pensée d'Ernest Briod reconnus et consacrés par une autorité incontestable et incontestée.

ALB. C.

Donnons maintenant la parole à M. Pinloche.

« ... M. Briod n'a pas reculé devant la tâche... qui consistait à rechercher, tant dans les résultats de ses expériences personnelles que dans l'étude critique des nombreux cours de langues en usage, les éléments non pas d'une *méthode* uniforme à laquelle il ne croit pas, mais d'une véritable *méthodologie générale*, basée sur l'accord qu'il a cherché à réaliser entre les principes les mieux établis et les exigences de l'enseignement scolaire... »

« Combattant l'erreur des parents qui préfèrent envoyer leurs enfants « apprendre » l'allemand en pays de langue allemande « plutôt que de leur imposer d'abord l'étude scolaire de cette langue », il a le courage de répéter cette vérité que nous avons, hélas ! en vain proclamée nous-mêmes il y a nombre d'années, à savoir « qu'aucun séjour à l'étranger, à moins de pouvoir y passer plusieurs années dans un milieu cultivé, ne peut remplacer l'école. »

« Un véritable trésor de vérités et de faits d'expérience rassemblés par une observation singulièrement pénétrante et coordonnés en un tout harmonieux et logique par un esprit vraiment scientifique, c'est-à-dire soucieux avant tout d'éviter l'erreur et le parti-pris, n'admettant que les choses rigoureusement éprouvées ou démontrées, également défiant des mirages trompeurs et des suggestions du pur sentiment, sachant sacrifier la joie enfantine des feux d'artifice

<sup>1</sup> ERNEST BRIOD, professeur d'allemand et d'anglais à l'Ecole de commerce de Lausanne. *L'étude et l'enseignement d'une langue vivante. Essai de didactique spéciale.* Payot, Lausanne et Genève, 1923; 2 fr. 50. (Cette étude a paru d'abord dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1922; directeur : M. Jules Savary.)

<sup>2</sup> Numéro d'août-septembre-octobre 1924.

d'un moment et des coups de pétard sans lendemain aux satisfactions, plus lentes à venir, mais durables, que procure l'édification lente et patiente des œuvres vraiment destinées à survivre : tel est le contenu de cet opuscule si modeste d'apparence, qui est entre tous un livre éminemment utile et « de bonne foy ». Si l'on ajoute à ces qualités l'ardeur de la conviction et, par endroits, une chaleur de style qui rappelle, toutes proportions gardées, celle des grands remueurs d'idées pédagogiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, on comprendra que nous nous soyons laissé tenter, moins par le plaisir un peu vain de se reconnaître d'accord sur tant de points importants, sinon toujours nouveaux, avec un écrivain didactique aussi distingué, doublé d'un praticien consommé, que par le devoir de signaler à tous ceux — et ils sont légion ! — qui peuvent en tirer profit, une aussi remarquable contribution à l'œuvre, encore à peine ébauchée, et à laquelle nous avons nous-même consacré la plus grande partie de notre vie, de l'édification d'une *Didactique des langues vivantes*. Par quoi nous croyons avoir rendu un réel service, en leur évitant peut-être des années de tâtonnements et de déceptions, à tant de jeunes maîtres ou futurs maîtres qui, pleins de science et d'ardeur, en sont encore trop souvent réduits à chercher leur voie tout seuls, faute d'avoir été avertis à temps que les cours les plus savants et les plus brillantes conférences pédagogiques ne sauraient dispenser aucun d'eux, même parmi les plus doués, de l'apprentissage du plus beau et du plus difficile des métiers. »

### LES LIVRES

**JULES BAILLODS.** *Promenades neuchâtelaises*, illustrées par F. Jaques. Neuchâtel, Guinchard, 1925, 196 p., in 4<sup>o</sup>.

Un livre qui se présente fort bien (l'éditeur nous a honoré de l'exemplaire sur vélin No 205) ; belle impression, jolis dessins, choix évocateur de lieux très divers, de quoi faire plaisir à beaucoup d'amis du pays de Neuchâtel. Quant au texte, je ne lui ai pas découvert de mérites spéciaux ; ce sont des réflexions sincères sans prétention, m'a-t-il semblé, ni de forme, ni de fond. Pour moi je leur en sais gré. Il me déplairait que la Sombaille, le cimetière de Brot-Dessous ou la Béroche fussent matière à gongorisme. P. B.

**RENÉ RADOUANT.** *Exercices sur la grammaire française*. Joli vol. cart. de 197 p. 312 exercices ; 4 fr. 80 français. Paris, Hachette.

*L'Éducateur* du 29 novembre disait que la *Grammaire française* de M. Radouant ne renfermait pas d'exercices. Mais nous ne perdions rien pour attendre. Le volume consacré aux exercices vient de sortir de presse. Ce caractère d'*intelligence* qui nous avait frappé dans la grammaire, nous le retrouvons ici à chaque page.

Rien de machinal, de formel, de scolaire dans le mauvais sens du mot. Tous les exercices proposés par M. Radouant sont des « exercices d'intelligence », des moyens de cultiver « l'esprit de finesse », en même temps que la connaissance pratique de la langue. ALB. C.

**Annuaire statistique de la Suisse.** Année 1923. Publié par le Bureau fédéral de statistique. Stämpfli et Cie, Berne, 442 p., 6 fr.

A plusieurs reprises *l'Educateur* a signalé l'orientation actuelle de l'enseignement du calcul en Autriche, où, au lieu de donner à l'élève des énoncés de problèmes tout faits, on se borne à lui fournir des chiffres nombreux, empruntés au domaine du réel, et choisis de manière à l'intéresser. *L'Annuaire statistique de la Suisse* est la mine la plus riche et la plus sûre où pourront puiser ceux de nos collègues qui voudront s'engager dans cette voie.

**Bibliothèque pour tous. Répertoire par matières des collections du Dépôt central de Berne.** Bierhübeliweg 11, Berne, contre 20 cent. en timbres-poste ; 30 cent. avec le Règlement de prêt.

La B. P. T. ne se borne pas à fournir des livres récréatifs. Ses riches collections mettent à la disposition de chaque particulier un choix très moderne d'ouvrages instructifs, documentaires et techniques dans toutes les branches de l'activité humaine. Nos collègues — tous plus ou moins autodidactes — trouveront là des trésors dont ils pourront ouvrir la porte à leurs élèves, anciens élèves, etc.

**Revue suisse d'hygiène.** Fretz frères, Zurich. — Le 4e fascicule de l'année renferme les rapports présentés au Congrès de Neuchâtel de la Société suisse d'hygiène (21 et 22 juin 1924). Nous voudrions insister ici sur la très grande valeur du travail du Dr Chable sur *Les limites des sports*. Alors que tant de gens se font au sujet du sport les illusions les plus grossières, le Dr Chable reste lucide et son esprit critique ne se laisse point endormir. Ces pages sont courageuses et il vaut la peine de les méditer.

ALB. C.

**Chansons de l'abbé Bovet.** 4 cahiers : I. « Les souvenirs », « Ta mère », « Cheveux d'or et d'argent ». — II. « Le fuseau de ma grand'mère », « Coucou », « Jean de la « Boilletta », « Léneli ». — III. « Rêver », « Jonquilles ». — IV. « Le vieux chalet », « Le beau castel ». — Spes, Lausanne ; Von der Weid, Fribourg ; 1 fr. 25 le cahier.

La chanson de l'abbé Bovet jaillit du terroir national ; ouvrons-lui toutes grandes les portes de nos maisons et de nos classes.

BELOT, BUISSON, BUREAU, DE MASSY, MOSSÉ, PARODI, RÉGNIER, SIMON. *Les Problèmes pratiques de la pédagogie morale positive*. Paris, Nathan, 143 p., 6 fr. 50 (français).

Plus ou moins éloignés les uns des autres en philosophie, en politique ou en religion, les auteurs ont une forte conviction commune, c'est que l'éducation morale prime de haut toutes les autres. Livre précieux, riche en suggestions pratiques, riche aussi en thèmes d'observation ou de méditation personnelle pour les maîtres.

#### AVIS

**Bulletin bibliographique.** — Il a été publié dans le supplément au No 29 de *l'Educateur* un compte rendu de deux volumes de Gaston Chérau : *Le remous* et *l'Oiseau de proie*. L'auteur du compte rendu nous signale qu'il a oublié de dire que ces deux volumes ne doivent pas être mis entre toutes les mains.

**Concours de composition de la « Semaine suisse ».** — Le délai pour la remise des travaux est prolongé jusqu'au 31 janvier 1925.

# GAZETTE DE LAUSANNE

Le prix de l'abonnement annuel pour  
les instituteurs et institutrices est de

## 20 FRANCS

Compte de chèques postaux II. 2.

La Gazette de Lausanne sera envoyée gratuitement du 15 au 31  
décembre à tout nouvel abonné pour 1925.

## ECOLE VINET

Cours pratiques à partir du 15 janvier :

**Cuisine, Repassage, Coupe et Couture, Modes**  
Soins aux malades.

S'adresser à l'Ecole à partir du 12 janvier ; avant cette date, par écrit,  
à la Direction.

7

# DÉCORS

Sur papier. — Sur papier  
renforcé de calicot. — Sur  
toile. — Montés ou non sur  
châssis. — Maquettes au  
choix et devis si désiré.  
P. Rüedi, instituteur,  
Le Vaud sur Nyon.

« 1925 »

**Ménagères !**  **Citoyens !** 

En achetant durant toute l'année 1925 dans les

# Sociétés Coopératives de Consommation

TOUT ce qu'elles tiennent à votre disposition et TOUT ce dont vous avez  
besoin, vous aurez agi **dans votre intérêt** et renforcé la **position**  
**économique des consommateurs.**

9

**MISE AU CONCOURS**  
**DE**  
**Livres de lecture**  
**A L'USAGE DES**  
**écoles primaires françaises**  
**du Canton de Berne.**

---

La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne met au concours l'élaboration des livres de lecture suivants :

- a) Un livre de lecture à l'usage des élèves de la 1<sup>re</sup> année d'école : 6 à 7 ans (120 à 150 pages) ;
- b) Un livre de lecture à l'usage des élèves de la 2<sup>e</sup> année d'école : 7 et 8 ans (150 à 170 pages) ;
- c) Un livre de lecture à l'usage des élèves de la 3<sup>e</sup> année d'école : 8 et 9 ans (220 pages environ) ;
- d) Un livre de lecture à l'usage des élèves du degré moyen : 10, 11 et 12 ans (350 pages environ) ;
- e) Un livre de lecture à l'usage des élèves du degré supérieur : 13, 14 et 15 ans (400 à 450 pages).

La Direction de l'Instruction publique enverra tout de suite, à qui en fera la demande, les « Résultats d'une enquête ouverte à propos des nouveaux livres de lecture », comme aussi les « Conclusions générales » nécessaires à l'élaboration de ces derniers.

Les meilleurs travaux seront couronnés.

Les manuscrits, signés d'une légende qui sera reproduite avec le nom de l'auteur dans une enveloppe cachetée, devront être envoyés jusqu'au 31 décembre 1925 à M. Marcel Marchand, président de la Commission des moyens d'enseignement pour les écoles primaires, à Porrentruy.

BERNE, 20 décembre 1924.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DU CANTON DE BERNE.



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

**SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE**

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

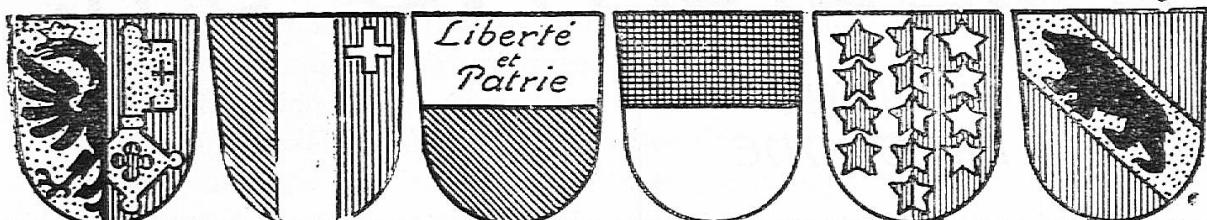
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

J. MERTENAT, Delémont.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.  
 Gérance de l'*Éducateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# Ecoles Normales du canton de Vaud

## EXAMENS D'ADMISSION EN 1925

Ils sont fixés **du 6 au 9 avril**. Inscriptions auprès du directeur **jusqu'au 10 mars**. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la **Feuille des Avis officiels** des 23 janvier, 20 février et 3 mars, ou le **Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique** de février. 17

On désire placer favorablement si possible en **ECHANGE** et de préférence dans famille d'instituteur aux environs de Lausanne ou Neuchâtel, un jeune garçon de 16 ans devant fréquenter l'école de commerce. S'ad. à **M. W. Locher**, instit., **Aarau**.

*P*our tout ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin corporatif, s'adresser directement à . . . . .

# PUBLICITAS S.A.

Rue Dichard 3  
LAUSANNE